République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502808

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Martine BERNARDI veuve GUERMONT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 2 mars 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - 3 AVR. 2013
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des agents contractuels

Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502810

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Huguette THIEN-AUBERT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2ème échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 14 juin 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - 3 AVR. 2013
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des agents contractuels

Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502807

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Laurent CLAUDET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 22 août 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - 3 AVR. 2013
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des ag[illegible]ctuels

Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502809

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Anne-Charlotte GOURC épouse LEFEBVRE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 5ème échelon de son grade, indice brut 1015, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - 3 AVR. 2013
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des agents contractuels

Odile ROBINET-LEMETTER